



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

## du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 29 septembre 2016

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : M. ROZOY

Convocation envoyée le 22 septembre 2016

Publié le 30 septembre 2016

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 61

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 13

### *Membres présents :*

M. François REBSAMEN	M. Georges MAGLICA	Mme Florence LUCISANO
M. Pierre PRIBETICH	M. Joël MEKHANTAR	M. Jean DUBUET
M. Thierry FALCONNET	Mme Sladana ZIVKOVIC	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. Rémi DETANG	M. Jean-Yves PIAN	M. Jacques CARRELET DE LOISY
Mme Catherine HERVIEU	Mme Océane CHARRET-GODARD	Mme Céline TONOT
M. José ALMEIDA	M. Jean-Claude DECOMBARD	M. Jean-Philippe MOREL
M. Jean-François DODET	M. Denis HAMEAU	M. Nicolas BOURNY
M. François DESEILLE	M. Christophe BERTHIER	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Frédéric FAVERJON	Mme Anne ERSCHENS	Mme Corinne PIOMBINO
M. Didier MARTIN	M. François HELIE	M. Jean-Louis DUMONT
M. Dominique GRIMPRET	Mme Chantal OUTHIER	M. Patrick BAUDEMONT
M. Jean-Patrick MASSON	M. Emmanuel BICHOT	M. Dominique SARTOR
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	Mme Lydie CHAMPION
M. André GERVAIS	M. Hervé BRUYERE	Mme Michèle LIEVREMONT
M. Benoît BORDAT	M. Jean ESMONIN	M. Philippe BELLEVILLE
Mme Anne DILLENSEGER	Mme Sandrine RICHARD	M. Gilbert MENUT
M. Charles ROZOY	Mme Claudine DAL MOLIN	Mme Noëlle CABBILLARD
M. Patrick MOREAU	M. Yves-Marie BRUGNOT	M. Cyril GAUCHER
Mme Françoise TENENBAUM	M. Louis LEGRAND	M. Adrien GUENE.
Mme Christine MARTIN	M. Patrick ORSOLA	
Mme Hélène ROY	M. François NOWOTNY	

### *Membres absents :*

Mme Nathalie KOENDERS	M. Patrick CHAPUIS pouvoir à M. Jacques CARRELET DE LOISY
Mme Colette POPARD	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à M. José ALMEIDA
M. Édouard CAVIN	Mme Stéphanie MODDE pouvoir à M. Frédéric FAVERJON
M. Michel ROTGER	Mme Danielle JUBAN pouvoir à M. Didier MARTIN
M. Gaston FOUCHERES	Mme Lê Chinh AVENA pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Mme Sladana ZIVKOVIC
	M. Alain HOUPERT pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE
	M. Laurent BOURGUIGNAT pouvoir à M. Gilbert MENUT
	Mme Catherine VANDRIESSE pouvoir à Mme Anne ERSCHENS
	Mme Louise MARIN pouvoir à M. Jean-François DODET
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
	M. Damien THIEULEUX pouvoir à M. Adrien GUENE.

---

**OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES**

**Installation de nouveaux conseillers communautaires**

Par courriers datés respectivement du 1er juillet 2016 et du 5 septembre 2016, Messieurs Michel Julien et Laurent Grandguillaume, conseillers municipaux de la Ville de Dijon ont informé Monsieur le Maire de Dijon de leur souhait de démissionner de leur mandat de conseiller municipal.

En vertu de l'article L. 273-5 du Code électoral : « *Nul ne peut être conseiller communautaire s'il n'est conseiller municipal.* »

Il convient donc par la présente délibération de pourvoir aux sièges de conseillers communautaires devenus vacants.

L'article L. 273-10 du Code électoral, qui s'applique aux communes de 1 000 habitants et plus, prévoit que : « *lorsqu'un siège de conseiller communautaire devient vacant pour quelque cause que ce soit, il est pourvu par le candidat de même sexe, élu conseiller municipal, suivant sur la liste des candidats aux sièges de conseiller communautaire sur laquelle le candidat à remplacer a été élu.* »

Au regard des dispositions de cet article, les candidats appelés à remplacer Messieurs Michel Julien et Laurent Grandguillaume en qualité de conseiller communautaire sont Messieurs Denis Hameau et Lionel Bard.

Toutefois par courrier en date du 21 septembre 2016, Monsieur Lionel Bard a adressé à Monsieur le Président du Grand Dijon sa démission de sa fonction de conseiller communautaire.

Au regard des dispositions précitées, c'est Monsieur Christophe Berthier qui est appelé à occuper les fonctions de conseiller communautaire.

Le Conseil de Communauté déclare Messieurs Denis Hameau et Christophe Berthier installés en qualité de conseiller communautaire.